

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmis au représentant de l'Etat

le 28 mars 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25 et 26 mars 2013

2013 DEVE 44 Signature d'une convention entre la Ville de Paris et Eau de Paris relative à l'autorisation d'occupation du domaine public pour l'installation de kiosques à usage de distribution d'eau dans des espaces verts parisiens.

M^{mes} Fabienne GIBOUDEAUX, Anne LE STRAT, rapporteures.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 mars 2013, par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose d'approuver la convention entre la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement et Eau de Paris relative à l'autorisation d'occupation du domaine public pour l'installation de kiosques à usage de distribution d'eau dans des espaces verts parisiens ;

Sur le rapport présenté par M^{mes} Fabienne GIBOUDEAUX et Anne LE STRAT au nom de la 4^{ème} Commission ;

Délibère

Article 1 : Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer avec Eau de Paris une convention relative à l'autorisation d'occupation du domaine public pour l'installation de kiosques à usage de distribution d'eau dans des espaces verts parisiens.

Article 2 : La présente convention est conclue à titre gratuit.